

## > RiPOSTE dans les quartiers populaires

### Marche de protestation des habitants de la cité des Navigateurs (Choisy-le-Roi)

Une centaine d'habitants de la cité des Navigateurs et des élus municipaux ont défilé le 01/11 sous la pluie, puis une soixantaine devant le TGI de Créteil pour protester contre l'agression policière lors de l'arrestation de 4 jeunes de la cité dans la nuit du 29/10. Suite à une intervention policière pour «dégradation de véhicules» la situation dégénère entre la police et des jeunes. Parmi les 4 personnes, une a le nez cassé. Les 4 seront finalement jugés les 15 décembre. Si la cité s'est mobilisée, c'est parce que des témoins ont été choqués par l'interpellation de Mahamet, sorti, selon leurs dires, sans ménagement d'un appartement et traîné dans la cage d'escalier par la police. Le président d'une association malienne raconte ainsi avoir vu Mahamet «avec la tête qui traîne dans l'escalier, la bouche en sang» et prendre des coups de matraque

### Un motard meurt à Fréjus - six mois ferme pour avoir caillassé des policiers en signe de protestation

Le 25/10 un jeune se tue en moto lors d'un contrôle de police en heurtant un arbre. Comme d'habitude pour la police et la «justice» il n'y a eu aucun «contact» avec les flics. C'est un «accident» d'interpellation de plus. Un mort de plus dans la longue série. Deux nuits de suite des actions de protestation ont eu dans la cité de La Gabelle où demeurait le motard tué Mohamed El Mathari. Le 28 octobre un habitant de Fréjus (Var), accusé d'avoir caillassé des policiers, a été condamné en comparution immédiate, à six mois de prison ferme au tribunal correctionnel de Draguignan.

### Marche pour la vérité sur la mort de Hakim Djelassi

Hakim Djelassi, âgé de 31 ans, est mort le 26/09, 2 jours après son interpellation par la police à Lille. Une marche pacifique a eu lieu le 29/09 jusqu'au palais de justice de Lille. Pour le parquet il n'y a pas eu de coups.

Les membres du Collectif pour la justice sont décidés à se battre aux côtés de la famille pour exiger :

«Que toute la lumière soit faite sur la mort d'Hakim. Le collectif considère que trop d'incohérences entourent l'enquête préliminaire et que ceci est de nature à compromettre sérieusement la véracité des faits». Par ailleurs, le collectif dénonce la multiplication des homicides «excusables» comme celui d'Hakim Ajimi à Grasse.

Contact : collectif.justice@yahoo.fr,  
site : <http://collectif.justice.over-blog.com>

### Villiers-le-Bel : la résistance s'organise

Il y a deux ans, le 25 novembre 2009, Laramy et Moshin qui roulaient en moto, ont été tués par une voiture de police. Une commémoration a été organisée pour ce 2ème anniversaire devant la stèle érigée à l'endroit où ils ont été tués. L'association organisatrice «Respect, Vérité, Justice (RVJ)» a réussi son pari. 150 à 200 personnes, à 95% des jeunes du quartier, de 12 à 30 ans leur ont rendu hommage. Beaucoup portaient le tee-shirt «L et M, morts pour rien», des collégiens avec des roses, des petit mots perso sur la stèle... Ambiance calme, sérieuse mais décidée.

Le président d'AVJ est intervenu en expliquant que les habitants du quartier n'étaient pas d'accord pour admettre la thèse officielle comme quoi Laramy et Moshin seraient morts suite à un accident. En réalité c'était une collusion et c'est autre chose. Les policiers ont eu un non-lieu, cela signifie que Laramy et Moshin sont morts pour rien. L'association ne lâchera pas la lutte.

L'avocat des familles expliquait : il y a appel contre le non lieu accordé aux policiers. Même si Lakamy et Moshin roulaient vite, les policiers aussi et ils n'ont pas utilisé leurs sirène et gyrophares, pourtant obligatoires, pour traverser un carrefour. Le procès doit servir à démontrer que les policiers ne sont pas au-dessus de la loi, il doit y avoir la même loi en France pour tout le monde.

Après le rassemblement une partie des participants se sont rendus devant le palais de justice de Pontoise pour manifester.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°81 - décembre 2009

Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Un droit à la même injustice et au même mensonge d'Etat ?

De l'extérieur, les revendications dans les quartiers populaires des collectifs constitués autour des morts qui ont pour source la violence policière, comme à Villiers le Bel ou à Lille, paraissent invraisemblables : comment ceux qui sont touchés de plein fouet par l'action discriminatoire et violente de la police peuvent-ils se contenter de réclamer «justice et vérité»? Comment peuvent-ils investir l'essentiel de leurs efforts dans une bataille judiciaire dont ils connaissent déjà la fin (l'impunité policière et de nouvelles violences policières à venir) pour la vivre quotidiennement, dans leur chair ?

Ils ne sont certainement pas naïfs, mais alors pourquoi luttent-ils, sans y croire, et souvent envers et contre tout (récupération des politiques, harcèlement des policiers, silence ou désinformation médiatique) ?

Alors tentons une autre interprétation : en inscrivant leur lutte dans le chemin balisé du judiciaire, ils veulent montrer aux yeux de tous que même lorsqu'ils portent plainte, rien du tout ne se passe pour eux : affaires enterrées, justice déjà illusoire mais au rabais et le désespoir dans lequel elle les plonge.

En réclamant cette même (in)justice et ce même mensonge d'Etat que le reste des français, ils veulent mettre à nu la place spécifique qui leur est réservée et cela dans un langage que le reste de la population veut bien encore entendre. Justice de troisième zone, ils sont les exclus de cette mascarade judiciaire que l'on nous sert encore, de même que les indigènes et autres colonisés l'étaient de la citoyenneté de l'Etat colonial. Ils disent à ceux qui n'habitent pas des quartiers populaires et sont blancs : cessez de vous bercer d'illusions, mobilisez vous avec nous (comme l'avaient fait pendant la guerre d'Algérie les «porteurs de valises») pour exiger que «justice» nous soit faite ou alors nous prendrons acte, encore une fois, du fait que nous devons mener le combat seuls et à vos risques et périls. Alors à un moment où les mobilisations de ces collectifs sont vivaces, à nous de ne pas boudier leur bataille et de la considérer comme un carburant nécessaire de la lutte commune pour démasquer l'injustice de la justice et pour construire ensemble une communauté d'hommes d'un genre nouveau.

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Voynet « nettoie et désinfecte » la ville de Montreuil

Tous les ans, la dernière semaine de novembre s'y tient le salon du livre de la jeunesse qui attire les foules de toute l'île de France ; mais cette année, face au palais des congrès où se déroule ce salon étaient installées sur un terrain en friche depuis 4 mois de nombreuses personnes, en grande majorité rom. Parce qu'il faut cacher la misère, ce camp est détruit une semaine avant le salon et 10 familles sont mises à la rue. Depuis, la mairie de Montreuil qui non seulement est restée sourde à toutes les interpellations et muette en terme de propositions de relogement, s'est lancée dans une véritable chasse aux roms ; ces familles ont été expulsées de 3 autres terrains appartenant à la mairie, elles ont donc fini par revenir au point de départ : le trottoir face au palais des congrès qu'elles ont occupé pendant toute la durée du salon. Elles en ont finalement été délogées violemment le 4 décembre : le personnel de la mairie (sous la « protection » des filcs) a procédé à une « opération de nettoyage et de désinfection » (termes de l'arrêt municipal, sur place les filcs

ont parlé de « dératissage ») et a dégagé leurs tentes et leurs matelas à coups de grue. Le soir, les familles sont allées squatter une maison : à suivre ! Contrôle social pour les uns (300 roms ont été sélectionnés sur base d'enquête sociale pour faire partie d'un « village d'insertion ») expulsions pour les autres, tels sont les principes de nettoyage vert de la mairie de Voynet.

### Hakim, 22 ans, Mohamed, 41 ans, morts d'avoir croisé la police

Le 1<sup>er</sup> novembre à Gray (70), deux jeunes qui tentent d'éviter un contrôle de gendarmerie sont pris en chasse par une voiture. La course poursuite finira par un accident et le conducteur, Hakim, y laissera la vie ; le passager est gravement blessé. Une centaine de personnes ont manifesté spontanément dans les rues de leur quartier, tandis que le frère de Hakim a porté plainte pour homicide involontaire.

11 jours plus tard et à quelques dizaines de kilomètres de là, dans le Doubs, Mohamed Boukrourou, meurt étouffé dans un fourgon de police, après son arrestation suite à une altercation. L'autopsie conclura d'abord à un problème cardiaque, mais suite aux déclarations de son frère (« Il avait la joue droite éclatée, et comme râpée, les yeux avec des cocards, l'arcade droite enfoncée, une oreille abîmée ») et d'un témoin qui a vu 4 flics s'asseoir sur lui dans le fourgon, les légistes découvriront une « compression de la cage thoracique ». 600 personnes ont défilé à Valentigney contre les violences policières. Une enquête est ouverte pour homicide involontaire.

### Sans sommation

Le 19/11, à l'appel de lycéens, 300 personnes se sont rassemblées contre la venue de Fillon, Châtel et Pécresse au lycée Roosevelt de Reims. Sans sommation elles ont été chargées par les CRS avant que les ministres n'arrivent, et ont répondu par quelques jets de pierre. Puis dans la panique suivant la charge, un groupe de la Bac a fendu le cortège à coups de poing, pied, ceinture, matraque, intimidation. Quatre lycéens

ont fini à l'hosto dont un ayant été tabassé à l'écart de la manif par les flics. Les 10 interpellés sont passés en comparution immédiate après 24h de garde-à-vue. 5 mineurs ont été relaxés, un 6<sup>ème</sup> alors hospitalisé a vu son procès reporté (à quand ?), et les 4 majeurs ont pris 3 mois de sursis pour « violence sur agent et jet de projectiles », avec un 4<sup>ème</sup> mois pour une fille qui a refusé de donner son ADN.

### Koita Cheikne, le sans-papier gréviste inconnu

Tout le monde a entendu parler de la grève actuelle de plus de 5000 sans-papiers, mais qui a entendu parler de Koita Cheikne ? C'est pourtant l'un des sans-papiers grévistes et il a passé plus d'une semaine en prison suite à une action organisée dans le cadre de ce mouvement de lutte. Mi Octobre alors qu'il occupe avec d'autres salariés l'une des agences son entreprise, le gérant de l'agence fait appel à des vigiles privés qui prennent le contrôle des portes. Une bousculade a lieu pour libérer les portes, des vigiles sortent des lames, les flics arrivent et embarquent 2 vigiles et Koita ; le 25/11 il passe devant le juge, refuse la comparution immédiate, il est incarcéré à Fresnes en attendant son procès le 2/12. Il est finalement libéré (vraisemblablement à cause de l'absence d'interprète) et son procès est reporté au 8 Février.

### Artur, mort en prison...

Le 16 octobre 2008, la famille est avertie de la mort par pendaison d'Artur en prison, à la maison d'arrêt de Strasbourg. Pourtant le jeune homme présente de nombreuses marques de coups : nez cassé, entailles profondes au cou et aux bras, large hématome dorsal, bosses au front et à l'arrière du crâne. La famille dévastée ne peut croire au suicide... Les rares documents que la mère a pu obtenir sont approximatifs ou contradictoires. Zones d'ombre, rien ne coïncide, ni les horaires, ni les constatations des divers acteurs... L'enquête administrative a classé l'affaire. D'après courriel, à lire sur : <http://resistons.lautre.net/spip.php?article436>

## > SUR LE VIF

### « Je me suis cru en Algérie »

« (...) Mon fils a été mêlé à une affaire de vol de moto (...) Les gendarmes de Créon [en Gironde] ont débarqué à 6h du matin (...) en passant par le balcon, (...) ils n'avaient aucun mandat de perquisition (...) il y avait 9 véhicules, 25 gendarmes, le quartier bloqué pour vol d'un quad, avec mon fils les menottes aux poignets, trouvez-vous normal un étalage de force et d'autorité pour un gamin de 20 ans (...) aussi important ? (...) ma femme est cardiaque, ma belle-mère est âgée de 86 ans sans compter mes filles affolées (...) et que dire (...) du comportement et des allusions racistes ? Je me suis cru en Algérie durant la révolution 1954/1962. Cela s'est passé le samedi matin 7/11/2009 (...) le lundi 9/11/2009 mon fils a comparu au tribunal (...) il a été condamné à 16 mois de détention ferme, à l'énoncé du verdict il y a eu quelques voix d'élevées, le chahut a continué dans les couloirs du tribunal (...) au cour de l'échauffourée (...) mes deux filles ont été molestées par (...) la bac, une de mes filles âgée de 21 ans a été emmenée en garde-à-vue (...) elle souffre de diverses contusions ainsi que mon autre fille que j'ai réussi à soustraire aux griffes de la bac, alors que tout a commencé avec la brutalité des policiers (...) »

Totalité du témoignage sur <http://resistons.lautre.net/spip.php?article435>. La fille arrêtée a pris 2 mois de sursis et 300 euros d'amende.



AGIR

### Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia

Pétition d'Amnesty International pour demander une enquête sérieuse de la justice sur les circonstances de la mort de Abou Bakari Tandia suite à sa garde à vue. [http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/actions\\_en\\_cours/france/actions/abou\\_bakari\\_tandia](http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/actions_en_cours/france/actions/abou_bakari_tandia)

### S'organiser contre le fichage ADN

outils juridiques, témoignages et brochures téléchargeables pour se défendre et s'organiser contre le fichage ADN, en garde à vue ou ailleurs <http://adn.internetdown.org>

### > On lâche pas : Solidarité !!!

Le procès des 10 inculpés de l'incendie du camp de rétention de Vincennes (22 juin 2008) se tiendra les 25, 26 et 27/01/2010 à la 16<sup>e</sup> chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, M<sup>o</sup> Cité. Une semaine de solidarité le précédera du 16 au 24/01. Seul Nadir y comparaitra écroué. Il est toujours en détention préventive après avoir mené une grève de la faim d'une semaine fin novembre, puis avoir été hospitalisé pour finalement se faire renvoyer en taule lors de sa demande de mise en liberté le 1/12. Il a besoin de soutien, écrivez-lui à : Nadir Autmani / écrou 377319 D4 / Maison d'arrêt des hommes / 7 allée des Peupliers / 91700 Fleury-Mérogis.